



Paris, le 16 décembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

La vaccination contre les papillomavirus (HPV) étendue à tous les garçons entre 11 et 14 ans

La ministre des Solidarités et de la santé Agnès Buzyn se félicite de la recommandation de la Haute autorité de santé publiée ce jour visant à étendre aux jeunes garçons la vaccination contre les papillomavirus humains et souhaite que cette recommandation soit intégrée dans le calendrier des vaccinations 2020 pour une mise en œuvre d'ici l'été.

Associée au dépistage du cancer du col de l'utérus, la vaccination contre les papillomavirus humains, appelée couramment vaccination contre les HPV (*human papilloma virus*), constitue la meilleure stratégie de lutte contre ce cancer qui provoque en France près de 1000 décès par an chez les femmes.

La vaccination contre les HPV est actuellement recommandée pour les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans, avec un rattrapage jusqu'à 19 ans, et pour les hommes âgés de moins de 26 ans ayant des relations sexuelles avec des hommes.

Les stratégies vaccinales évoluent au cours du temps et de nombreux pays ont étendu cette vaccination à tous les garçons. Les garçons sont en effet également infectés par ces virus HPV et les transmettent à leurs partenaires. Près de 25 % des cancers provoqués par les HPV surviennent chez les hommes. C'est pourquoi la ministre des Solidarités et de la Santé avait saisi la Haute Autorité de Santé (HAS) de ce sujet.

Après analyse des données de littérature et consultation publique menée jusqu'au 27 novembre, la HAS vient de recommander d'étendre cette vaccination aux jeunes garçons entre 11 et 14 ans, avec un rattrapage jusqu'à 19 ans.

La vaccination étendue à tous les jeunes garçons est une décision scientifique et éthique qui permettra, quelle que soit leur orientation sexuelle, de bénéficier d'une protection individuelle, mais aussi comme pour la vaccination des jeunes filles, d'améliorer la protection de leurs partenaires.

En outre, deux expérimentations régionales, lancées à l'automne 2019, sont actuellement menées en Guyane et en région Grand-Est pour une durée de 3 ans. Elles visent à améliorer les pratiques des professionnels pour le développement de la vaccination contre les HPV vers les publics pour lesquels elle est recommandée et contribuer ainsi à augmenter la couverture vaccinale.

Contact presse

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr